



Règlement des compétitions 2023

Généralités

Les compétitions du Golf de Rigenée sont organisées en application :

- des Règles de Golf éditées par le R&A (<https://www.randa.org/fr-FR/rog/the-rules-of-golf>) ;
- des règles locales de la Hard Card en cours (Conditions générales des Compétitions fédérales) publiées par Fédération royale belge de Golf (<https://golfbelgium.be/content/uploads/2021/02/general-regulations-2021-final.pdf>) et sa mise à jour 2023 dès qu'elle sera publiée ;
- de la version belge du World Handicap System (WHS) telle que publiée par la FRBG (WHS Belgium final version 1.3.5) (pour une version simplifiée, voir : <https://golfbelgium.be/content/uploads/2022/02/edition-joueur-whs-vs-2022-2-2.pdf>)
- des règles locales en cours au club de Rigenée

Comportement

Les joueurs doivent en toute circonstance se conformer au Code de Comportement du club et respecter scrupuleusement ses recommandations notamment en termes de sécurité et de vitesse de jeu. En particulier, ils sont tenus de se suivre les indications reprises sur les cartes de score et de respecter les règles locales en vigueur.

Inscriptions

Les inscriptions sont généralement ouvertes 21 jours avant la date de la compétition. L'inscription se fait via la plate-forme iGolf (<https://www.i-golf.be>, également accessible depuis le site internet de Rigenée).

Choix des boîtes de départ

Lors de son inscription, le joueur décide de quelles boîtes de départ il compte jouer parmi les choix proposés.

Il est de la responsabilité du joueur de vérifier que le nombre de coups qu'il reçoit est conforme à son handicap actuel et au choix des boîtes de départ (les tableaux utiles sont affichés aux valves).

Clôture et listes de départ

La clôture des inscriptions a généralement lieu à 12 heures, le mercredi précédant une compétition du week-end. Le Comité se réserve le droit d'adapter cette clôture.

La liste des départs est publiée dans les 24 heures de la clôture et tient compte, dans la mesure du possible, des heures souhaitées par les joueurs.

Les heures de départ sont communiquées via email le jeudi précédant la compétition. Chaque compétiteur est tenu de prendre connaissance de son heure de départ.

Désistement

Tout joueur empêché de participer à une compétition à laquelle il s'est inscrit doit avertir le secrétariat le plus rapidement possible. Si cet empêchement survient après la clôture des inscriptions, le joueur doit, assurer lui-même son remplacement et communiquer le nom de ce dernier au secrétariat.

Si le joueur est empêché le jour même de la compétition, il en avise le secrétariat dans les plus brefs délais.

Le joueur doit toujours communiquer le motif de son désistement. Le Capitaine, en l'absence de motif valable et/ou en cas de récidive, pourra prendre des sanctions sportives à l'égard du joueur.

Enregistrement des résultats – Gestion des handicaps

Toutes les compétitions individuelles sur 9 ou 18 trous qui se déroulent selon un format admis par les Règles de Golf¹ donnent lieu à des scores acceptables pour le calcul du handicap sauf :

- en cas de circonstances exceptionnelles justifiées par l'organisateur de la compétition et acceptées par le Capitaine (conditions météorologiques exceptionnelles, état du terrain...);
- si le club impose les conditions « on place la balle » (Preferred Lies) entre le 15 mai et le 15 octobre.

Score maximum – Relever la balle

En Stableford, un joueur qui ne peut plus marquer de point sur un trou doit relever sa balle.

Dans les autres formes de compétitions individuelles en stroke play, la règle du « maximum score » est d'application (Règle 21.2) : le score maximum pour chaque trou correspond au « net triple bogey ». Par exemple, pour un joueur qui, sur un par 3, bénéficie d'un stroke (par net à 4), le score maximum est de 7. Si ce joueur a déjà joué 6 coups, il doit donc relever sa balle et noter le score de 7.

En 4BMB, un joueur qui ne peut plus améliorer le score de l'équipe sur un trou doit relever sa balle.

Si un joueur refuse systématiquement de relever sa balle lorsqu'il le doit, il encourt la disqualification et le Comité pourra prendre des sanctions sportives à son égard.²

Disqualification

Si un joueur est disqualifié d'une compétition, son score peut toutefois être accepté ou adapté pour le calcul du handicap. La décision définitive du score est à la discrétion du Capitaine qui peut, par exemple :

- décider qu'un joueur disqualifié n'a pas obtenu un avantage significatif et conserver son score (par exemple, en cas d'oubli de signature) ;
- imposer un score maximal forfaitaire pour un trou non enregistré (par exemple deux fois le par plus un) ;
- imposer un score forfaitaire de pénalité³ pour que le calcul ultérieur du handicap ne soit pas incorrectement affecté.

Abandon

Si, au cours d'une compétition, un joueur abandonne sans motif légitime⁴, il sera passible de sanctions sportives décidées par le Capitaine pouvant consister en une interdiction temporaire de participation aux compétitions du club.

¹ Les formats acceptables sont les formats « stroke play », Stableford, « par/bogey » et « maximum score ».

² Aucune sanction ne sera prise pour un joueur qui rentre inopinément un petit putt ou qui joue distraitemment un coup supplémentaire.

³ Un score forfaitaire de pénalité consiste à imposer un score à la discrétion du Capitaine (par exemple 16 ou 40 Stableford). Ce score intervient dans le calcul du handicap selon le WHS.

⁴ Le caractère légitime de l'abandon est laissé à l'appréciation du Comité.

De plus, le Capitaine peut décider de lui imposer un score forfaitaire de pénalité (voir « Disqualification »).

Heures de départ

Le joueur doit être au départ, prêt à jouer, à l'heure fixée par le Comité.

Il ne prend son départ ni avant, ni après, sauf à l'invitation d'un starter désigné par le Comité ou s'il ne peut jouer en toute sécurité.

Si le joueur arrive au tee 1, moins de cinq minutes après son heure de départ, la pénalité est, en match play la perte du premier trou, en stroke play deux coups de pénalité sur le premier trou et en Stableford la déduction de deux points du score total des points du tour.

La pénalité pour un retard supérieur cinq minutes est la disqualification.

Remise de prix

Présence

La distribution des prix suit la fin de parcours des derniers participants tout en permettant à ceux-ci de se changer.

La présence des joueurs est souhaitée à la distribution des prix.

La présence des lauréats est requise et tout empêchement devra être signalé au secrétariat au plus tard dès le retour de la dernière partie.

Tenue vestimentaire

Les vêtements de pluie ne sont pas autorisés à l'intérieur du club house après un parcours.

Une certaine latitude est laissée aux joueuses et joueurs dans le choix de leur tenue vestimentaire lors d'une remise des prix. A priori, les lauréats peuvent recevoir leur prix en tenue de jeu pour autant que celle-ci soit correcte (propre, sèche, les chaussures débarrassées des déchets...).

Les lauréats se présenteront donc dans une tenue respectueuse des donateurs et des autres membres. De plus, chacun doit être conscient qu'il peut bénéficier d'un tirage au sort ou de l'absence d'un lauréat pour être appelé à la table de prix.

Dans certaines circonstances, l'organisateur de la compétition peut demander que certains codes vestimentaires soient respectés (que ce soit une tenue dite « de ville » ou un déguisement particulier) ; ces codes doivent être annoncés suffisamment tôt et avec assez de publicité pour que chaque personne puisse en tenir compte.

En cas d'abus, le Comité peut refuser à une personne l'accès à la table de prix.

Lauréats

Seules les personnes présentes peuvent recevoir un prix. Pour les compétitions en double, seul le partenaire présent a droit à son prix.

Les joueurs sont priés d'entourer les cases de présence ou absence à la remise de prix au bas de la carte de score.

Toute carte sans indication de présence ne sera pas prise en compte pour les tirages au sort.

Cumuls

Les cumuls éventuels sont autorisés ou refusés préalablement en accord avec le donateur.

Les prix bruts priment les prix nets.

En règle générale, le « Nearest to the pin » ou le « Longest Drive » peuvent faire l'objet d'un cumul de prix.

Prix brut

Le Comité peut décider d'attribuer un prix brut selon les circonstances.

Normalement, aucun prix brut n'est attribué en cas de participation inférieure à 5 joueurs et joueuses

Les prix bruts organisés lors des compétitions « single » sont réservés aux joueurs et joueuses prenant leur départ depuis les boîtes de départ les plus éloignées utilisées dans la compétition du jour.

« Longest drive » et « Nearest to the pin »

Le « Longest Drive » est la balle la plus éloignée de l'aire de départ reposant sur le fairway du trou joué (pas dans un obstacle). Le « Nearest to the Pin » est la balle reposant le plus près du drapeau sur le green. La mesure doit se faire du centre de la balle au bord du trou. Dans les deux cas, il doit s'agir de la première balle jouée depuis l'aire de départ et non d'une balle provisoire ou d'une autre balle jouée depuis l'aire de départ.

Aucune personne gagnante potentielle d'un « Nearest to the pin » ou d'un « Longest Drive » ne peut inscrire son nom sur les panneaux ad hoc si elle ne compte pas assister à la remise des prix. La sanction de base consiste en une interdiction temporaire de participation aux compétitions du club.

Marshals

Les marshals sont chargés de veiller au bon déroulement de la compétition et plus particulièrement à la bonne cadence de jeu afin que chaque groupe reste « en position ».

Ils sont les représentants du Comité sur le terrain. Les joueurs doivent respecter leurs conseils et se conformer à leurs injonctions. Toute attitude agressive ou impolie vis-à-vis d'un marshal sera considérée comme une violation du code de comportement.

En application des instructions du Comité, les marshals peuvent imposer à un groupe lent de laisser passer la partie qui le suit ou de sauter un trou.

Dans ce dernier cas, la correction de handicap sera basée sur le Stableford réalisé sur les trous effectivement joués.

Utilisation de téléphone portable ou de smartphone

L'utilisation d'un téléphone portable au cours des compétitions est uniquement autorisée pour enregistrer les scores des cartes électroniques via l'application AFG — iGolf.

Toute autre utilisation d'un téléphone portable par un joueur ou un caddie sur le parcours est déconseillée sauf en cas de force majeure.

Un téléphone portable doit dans tous les cas être éteint ou en mode silence pour ne pas gêner les autres joueurs.

L'utilisation des smartphones et de tout autre équipement électronique est soumise à la Règle 4.3.